



Il ne paye pas les traites

Par **guinee88**, le **16/11/2008** à **14:22**

Ma belle mère a divorcé et son ex mari a conservé la voiture en s'engageant à payer les traites.

Or il ne paye pas et n'est plus solvable.

L'organisme se retourne vers ma belle mère.

Doit elle vraiment payer une voiture qu'elle n'a pas?

Peut elle l'obliger à vendre la voiture ou au moins à la lui remettre afin qu'elle la vende?

Merci